

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**

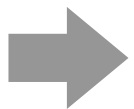
Élections de la Commission  
Administrative Paritaire des  
Contrôleurs du Travail  
20 octobre 2011

# Halte aux économies sur le dos des agents !

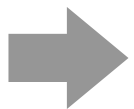


**rigidités administratives**  
**casse du service public**  
**dévalorisation des personnes**  
**gestion hasardeuse des ressources  
humaines plus comptable qu'humaine**  
**effectifs et moyens réduits**

...



Le 20 octobre vous allez élire vos représentants au sein de la Commission Administrative Paritaire. Une étape importante qui nous permettra de mieux vous défendre au quotidien !



Faites le bon choix ! Éliez des représentants capables d'une opposition réelle et constructive, sans compromission ni surenchère systématique. Des représentants qui sauront défendre vos droits et vos intérêts.

**CAP :**  
qu'est-  
ce  
que  
c'est ?

La Commission Administrative Paritaire donne un avis sur la prolongation de stage, le refus de titularisation, l'avancement, le tableau annuel d'avancement, les promotions, les demandes de mutations, les demandes de détachement, les recours concernant la notation, etc. ....

**Votez CFTC,**

**le syndicat constructif**

La réforme générale des politiques publiques a laminé nos services. La RGPP2 est en train de finir le sale boulot ! Le résultat ?

- Recrutements de contrôleurs du travail ridicules (36 pour 2010)
- Disparition effective catégories C de nos services sans remplacement par des Secrétaires administratifs ou promotion des agents eux-mêmes ;

L'administration applique les ordres venus d'en haut : supprimez des fonctionnaires, race honnie par les gouvernements. Comment faire ça discrètement : absence de recrutement dans les corps de contrôle et non remplacement des secrétaires de sections ! On brise littéralement ses jambes à l'inspection du travail.

Agents de contrôle désormais condamnés à rester au bureau pour faire les tâches administratives qu'ont laissés derrière eux des postes non remplacés ; Moins de présence en entreprise, tâches annexes qui diminuent le travail de contrôle, voilà la réalité des contrôleurs du travail aujourd'hui. Et pourtant ... La convention N° 81 de l'OIT dispose dans son article 3 -2 « Si d'autres fonctions sont confiées aux inspecteurs du travail, **celles-ci ne devront pas faire obstacle à l'exercice de leurs fonctions principales** [...] ».

L'Etat n'a que faire de respecter ses engagements internationaux. Il charge au maximum les agents de contrôles en tâches administratives afin de **les empêcher d'effectuer leur travail de terrain**.

Si les agents de contrôle se font agresser en contrôle, après tout tans pis ! Le Ministre entend que cela reste entre soi : un petit courrier de soutien aux agents, ça mange pas de pain et silence radio à l'extérieur ! **Suicide à l'inspection du travail ? Pareil. Chut !** Depuis les meurtres de Saussignac, **c'est le silence, affligeant, décourageant, pitoyable, de l'Etat**. Le message qui est envoyé en réalité aux patrons-voyous est : continuez, nous on a rien vu !

Mieux : l'administration du travail impose sa nouvelle « ligne hiérarchique » pour mieux « tenir » l'inspection du travail docile à sa botte, ou dans son placard !

## **NOUS EN AVONS ASSEZ.**

Nous voulons une **REVALORISATION du corps des contrôleurs du travail en corps de catégorie A**, conformément aux fonctions effectivement exercées par les contrôleurs.

Nous voulons un **RENFORCEMENT des SECRETARIATS** de section afin de rendre un service public digne de ce nom.

Nous voulons un **soutien SIGNIFICATIF du Ministre** : qu'il condamne clairement et publiquement les agresseurs d'agents de contrôle ;

Nous voulons un **renforcement des services de renseignement**, décimés par la RGPP ;

La souffrance au travail des agents de notre ministère est enfin officielle ! L'étude faite récemment l'a prouvée, tout comme la mission de contrôle des sections d'inspection du travail menée par l'IGAS en mars 2011. Dommage que le Ministre n'ait pas vu une relation de cause à effet avec ces « réformes ».

**Alors, le 20 octobre, soutenez la CFTC**

Totalement indépendante, la **CFTC** est garantie sans aucun colorant politique. Sa mission est celle d'un vrai syndicat constructif :

La CFTC est à l'origine de nombreux acquis sociaux : Assurances sociales, Allocations familiales, Conventions Collectives, Retraites complémentaires, Assurance chômage, Participation – Intéressement, Défense du salarié licencié, Aide aux emplois familiaux. Nous continuons aujourd'hui à faire des propositions pour défendre votre avenir, et l'émergence d'une organisation du travail plus solidaire et plus humaine.

## **UN SYNDICALISME FIDÈLE À SES PRINCIPES**

- Le réalisme sans démagogie
  - Le syndicalisme au service de tous
  - Le respect des personnes et de la dignité des agents
  - Les défenses de toutes les libertés sociales et des droits de la famille
  - L'indépendance syndicale et refus de la politisation
- Vous réclamez une véritable gestion des ressources humaines ; Vous ne voulez pas être un pion que l'on déplace ; Vous exigez des conditions de travail compatibles avec une vie personnelle et familiale normale.
- Vous demandez que chacun trouve sa place en fonction de ses compétences et de ses aspirations ;
- Vous aspirez à la mise en place d'une véritable politique sociale pour l'ensemble des fonctionnaires de nos ministères qui subissent de fortes tensions sur leur pouvoir d'achat;

Les orientations de la CFTC, sont la synthèse du patrimoine culturel de la Société dans laquelle nous vivons, patrimoine aujourd'hui menacé avec l'émergence de «l'argent roi» et la référence abusive à des «lois économiques» décadentes prétextes à justifier l'enrichissement du plus petit nombre par la recherche de «sur-profits» immédiats, dont la finalité est d'asservir l'Homme à l'Économie, alors que la seule justification de cette dernière est d'être à son service pour assurer son bien-être ?

Nous sommes tous confronté aux projets de suppressions d'emplois massifs, à la mauvaise foi récurrente de nombre de directions, qui prennent prétexte de la situation pour chercher à imposer, à tous, des contraintes de flexibilité d'horaires, et des conditions de travail incompatibles avec une vie personnelle et familiale normale.

Nous nous engageons à défendre les agents dans leur quotidien professionnel :

- contre le stress,
- contre la pression,
- et pour le respect des personnes

Nous nous engageons à développer une action syndicale qui soit un vrai service pour tous les agents

Nous nous engageons à prendre en compte les demandes des agents et à rendre compte de nos mandats.

### **Parce que l'avenir de nos services dépend également de votre engagement syndical**

Pas de promesses mais des actions concrètes de la part d'une équipe à votre service voilà ce que nous vous proposons

## **N'ATTENDEZ PAS, N'HÉSITEZ PLUS**

**En votant C. F. T. C. dès réception des bulletins de vote vous choisirez une équipe indépendante de toute idéologie qui pour seul objectif :**

**la défense de vos intérêts**

**La CFTC est une organisation expérimentée et structurée, en mesure d'apporter :**



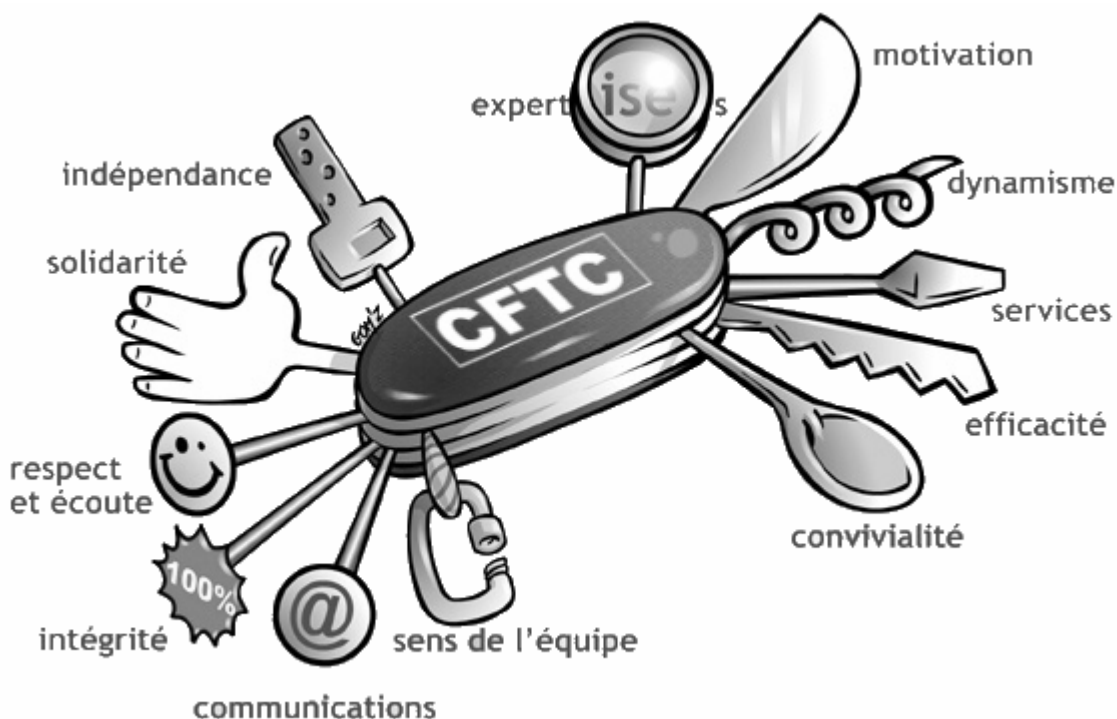
**sa force de proposition permanente pour améliorer votre quotidien**



**sa capacité à s'opposer fermement quand cela est nécessaire**



**sa disponibilité auprès de chaque agent, quelles que soient ses demandes**



***soutenez notre action***

***Votez CFTC !***

Retrouvez la CFTC sur Internet  
<http://fgfcftcmipy.free.fr/sections/tef/index.htm>

Écrivez-nous : [syndicat.cftc@cftc.travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cftc@cftc.travail.gouv.fr) ou  
[cftc.tef@orange.fr](mailto:cftc.tef@orange.fr)

